

## COLLECTIFS NATIONAUX 2024/2025 : ÉCHÉANCES SPORTIVES DU DERNIER TRIMESTRE 2024

### POUR LES COLLECTIFS U17 ET U19 :

- **Tête de rivière interrégionale de novembre :**

Une participation aux têtes de rivières interrégionales (ou à défaut de ligues) **est préconisée** en fonction des organisations territoriales pour les athlètes ayant un projet de sélection dans les collectifs nationaux en 2025.

- **Test à l'ergomètre sur 2 000 m :**

La réalisation d'un test ergomètre est un **passage obligatoire** dans le cadre de l'**évaluation fédérale 2024/2025** pour les athlètes ayant un projet de sélection dans les collectifs nationaux en 2025.

**Distance :** 2 000 m, sur Concept 2

**Date :** 7 décembre 2024

Dans le cadre de l'**évaluation fédérale 2024/2025**, il est attendu que les clubs saisissent les résultats sur le site dédié ([www.evaluations.ffaviron.fr](http://www.evaluations.ffaviron.fr)) **avant le 10 décembre 2024 à 14h00**.

### POUR LES COLLECTIFS U23 ET SENIORS A :

- **Tête de rivière interrégionale de novembre :**

Une participation aux têtes de rivières interrégionales (ou à défaut de ligues) **est préconisée** en fonction des organisations territoriales pour les athlètes ayant un projet de sélection dans les collectifs nationaux en 2025.

- **Week-end de Contrôle d'entraînement :**

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle structuration du haut-niveau et de la haute performance de la fédération, un **contrôle d'entraînement sera organisé les 13/14/15 décembre à Vaires-Sur-Marne**.

**Test bateau :** 4 000 m en TDR en 1x

**Tests à l'ergomètre :** 2 000 m et 5 000 m

**Sur convocation :** Sportifs des collectifs olympique 2024 élargi et U23 sélectionné au championnat du monde 2024 ayant un projet de performance cohérent et orienté sur les JO 2028.

### **Autorisés à participer (sans convocation) :**

Les athlètes suivants ayant un projet de performance cohérent et orienté sur les JO 2028 :

- **Athlètes seniors inscrits sur les structures Pôles France/espoirs 2024/2025**

- **Athlètes seniors hommes hors structures** : Sportif en activité avec un record ergométrique sur 2 000 m inférieur à 6'05 et un classement dans les 12 premiers d'un championnat de France bateaux courts depuis 2022.

- **Athlètes seniors femmes hors structures** : Sportive en activité avec un record ergométrique sur 2 000 m inférieur à 7'05 et un classement dans les 8 premiers d'un championnat de France bateaux courts depuis 2022.

**Toute participation devra faire l'objet d'une inscription sur le serveur fédéral et d'une validation de la Direction Technique Nationale.**

- **Test à l'ergomètre sur 2000 m (pour les sportifs ne participant pas au contrôle d'entraînement) :**

La réalisation d'un test ergomètre est un **passage obligatoire** dans le cadre de l'évaluation fédérale 2024/2025 pour les athlètes ayant un projet de sélection dans les collectifs nationaux en 2025.

**Distance** : 2 000 m sur machine Concept 2

**Date** : 7 décembre 2024

**Lieux** : De préférence sur les Pôles France/espoirs Avenir ou sur une épreuve open en présence d'un CTS, ou dans les clubs en liaison avec un CTS.

Dans le cadre de l'**évaluation fédérale 2024/2025**, il est attendu que les clubs saisissent les résultats sur le site dédié ([www.evaluations.ffaviron.fr](http://www.evaluations.ffaviron.fr)) **avant le 10 décembre 2024 à 14h00**.

#### **POUR LE COLLECTIF PARA AVIRON :**

- **Tête de rivière interrégionale de novembre :**

Une participation aux têtes de rivières interrégionales (ou à défaut de ligues) **est préconisée** pour les athlètes ayant un projet de sélection dans les collectifs nationaux en 2025.

- **Test à l'ergomètre sur 2 000 m :**

La réalisation d'un test ergomètre est un **passage conseillé** dans le cadre de l'évaluation fédérale 2025 pour les athlètes ayant un projet de sélection dans les collectifs nationaux en 2025.

**Distance** : 2 000 m sur machine Concept 2

**Date** : 7 décembre 2024

**Lieux** : De préférence sur les Pôles France/espoirs Avenir ou sur une épreuve open en présence d'un CTS, ou dans les clubs en liaison avec un CTS.

Dans le cadre de l'**évaluation fédérale 2024/2025**, il est attendu que les clubs saisissent les résultats sur le site dédié ([www.evaluations.ffaviron.fr](http://www.evaluations.ffaviron.fr)) **avant le 10 décembre 2024 à 14h00**.

#### **POUR LE COLLECTIF BEACH ROWING SPRINT :**

- **Tête de rivière interrégionale de novembre :**

Une participation aux têtes de rivières interrégionales (ou à défaut de ligues) **est préconisée** pour les athlètes ayant un projet de sélection dans les collectifs nationaux en 2025.

- **Test à l'ergomètre sur 2 000 m :**

La réalisation d'un test ergomètre est un **passage obligatoire** dans le cadre de l'évaluation fédérale 2024/2025 pour les athlètes ayant un projet de sélection dans les collectifs nationaux en 2025.

**Distance** : 500 m et 2 000 m sur machine Concept 2

**Date** : 6 décembre pour le 500 m et 7 décembre 2024 pour le 2 000 m

**Lieux** : De préférence sur les Pôles France/espoirs Avenir ou sur une épreuve open en présence d'un CTS, ou dans les clubs en liaison avec un CTS.

Dans le cadre de l'**évaluation fédérale 2024/2025**, il est attendu que les clubs saisissent les résultats sur le site dédié ([www.evaluations.ffaviron.fr](http://www.evaluations.ffaviron.fr)) **avant le 10 décembre 2024 à 14h00**.



Sébastien Vieilledent – OLY  
Directeur Technique National